Reproduction interdite

DONNEES DE BASE

I) Congés payés

Salaire de base du mois en cours	2 100 €
Traitement des absences	Absence personnelle : salaire retenu. Maladie et AT non traités dans cet exercice (niveau 2).
Prise de congé durant le mois	2 semaines, du 8 au 21 juin 2026
Absences durant la période de référence	Absence personnelle : 1 semaine. Pas de maladie ni d'AT dans ce cas.
Salaires bruts de référence après retenue personnelle, dont 13ème mois : 2 000 €	28 600 €
Structure du mois de juin 2026	Du lundi 1er au mardi 30 juin 2026
Les absences se calculent sur la base des jours ouvrables réels du mois	

Travaux à effectuer : Calculez le montant du salaire brut

II) Logement de fonction

Grille forfaitaire

Rémunération mensuelle brute en espèces (*)		Si le logement ne comporte qu'une pièce	Logement comportant plusieurs pièces principales
< 0,5 plafond	Inférieure à 2 002,50 €	79,70 €	42,60 €
≥ 0,5 et < 0,6 plafond	De 2 002,50 € à 2 402,99 €	93,00 €	59,70 €
≥ 0,6 et < 0,7 plafond	De 2 403,00 € à 2 803,49 €	106,20 €	79,70 €
≥ 0,7 et < 0,9 plafond	De 2 803,50 € à 3 604,49 €	119,40 €	99,50 €
≥ 0,9 et < 1,10 plafond	De 3 604,50 € à 4 405,49 €	146,40 €	126,10 €
≥ 1,1 et < 1,3 plafond	De 4 405,50 € à 5 206,49 €	172,60 €	152,40 €
≥ 1,30 et < 1,50 plafond	De 5 206,50 € à 6 007,49 €	199,40 €	185,70 €
≥ 1,5 plafond	Supérieure ou égale à 6 007,50 €	225,60 €	212,30 €

Données du cas

Salaire de base	3 100,00 €
Avantage en nature	À calculer
Retenues salariales	23%
Retenues patronales	48%
Pièces	4 chambres, 1 cuisine, 1 salon

Travaux à effectuer : Calculez le montant de l'avantage en nature et du salaire net à payer

III) Véhicule de fonction

Formule de calcul

Première formule forfaitaire	Prix d'achat TTC × 15 % + Valeur du carburant personnel
Deuxième formule forfaitaire	Prix d'achat TTC × 20 %

Données du cas

Prix d'achat du véhicule	30 000 € TTC
Mise à disposition / âge	À compter du 1er février 2025 / moins de 5 ans
Prise en charge du carburant	En totalité par l'entreprise
Kilométrage annuel total	42 000 km
Kilométrage professionnel justifié par des feuilles de route	38 000 km
Carburant payé par l'entreprise	3 320,00 €